



HAL
open science

Prédicats de mesure et objet(s): les accords du désaccord

Laura Pino Serrano, Nuria Rodriguez Pedreira

► **To cite this version:**

Laura Pino Serrano, Nuria Rodriguez Pedreira. Prédicats de mesure et objet(s): les accords du désaccord. *Lingvisticae investigationes: International Journal of Linguistics and Language*, 2016, 39 (1), pp.88-115. 10.1075/li.39.1.04pin . hal-04454037

HAL Id: hal-04454037

<https://hal.science/hal-04454037v1>

Submitted on 29 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Posprint

This is the accepted version of the following article:

Pino Serrano, L. et Rodríguez Pedreira, Nuria (2016): "Prédicats de mesure et objet(s). Les accords du désaccord", *Linguisticae Investigationes*, 39/1, 88-115, DOI: 10.1075/li.39.1.04pin

N.B. When citing this work, cite the original published paper.

Prédicats de mesure et objet(s). Les accords du désaccord

Laura Pino Serrano et Nuria Rodríguez Pedreira*
Universidade de Santiago de Compostela

Introduction

Tenter de faire un bilan sur les accords du participe passé des verbes métrologiques (PPM)ⁱ, tel est notre propos dans cette étude tout en sachant que la question est controversée. Des publications récentes montrent à quel point le sujet est d'actualité en consacrant un ou plusieurs chapitres, voire des monographies et des numéros thématiques à la question épineuse des accords du participe passé (PP) et à ses diverses casuistiques (Manesse & Cogis, 2007 ; Dister et al., 2009 ; Groupe RO, 2011 ; Marsac & Pellat, 2013). Des propositions de réformes orthographiques se succèdent également avec un taux d'acceptation fluctuant et des avis partagés entre partisans et détracteurs.

Le point de départ de notre étude repose sur la perception que les sujets parlants ont, en général, du mal à appliquer les règles d'accord des PP conjugués avec l'auxiliaire *avoir* (*Vaux Av*), et que le problème redouble avec les verbes objet de l'analyse. Ce problème n'est pas étranger aux apprenants de français langue étrangère (FLE), de même qu'il ne l'est pas à ceux de français langue maternelle (FLM). Sur cette assise, nous avons voulu comparer les résultats extraits d'un questionnaire distribué préalablement à nos étudiants français et espagnols, puisque les uns et les autres sont censés connaître les règles grammaticales de la langue maternelle et de la langue étrangère respectivement. Nous comptons ainsi trouver des éléments de réponse au vif débat qui continue d'occuper l'attention des auteurs des différents courants linguistiques.

Les règles d'accord du PP conjugué avec *Vaux Av* reposant sur la reconnaissance de l'objet préposé, nous passerons en revue la notion et les critères aidant à son identification. Nous examinerons ensuite le rôle des compléments de mesure (CM) face au COD afin de vérifier si ces critères convergent. Enfin, nous pointerons ce que la tradition et les propositions de rationalisation récentes (Béguelin, 2002 ; Maillard, 2002 ; Legros, 2003, 2009 ; Wilmet, 2009) révèlent sur ces accords embarrassants pour finalement suggérer des pistes de simplification à leur égard.

1. La notion d'objet et sa problématique

La remise en cause de la notion d'objet est une constante dans la littérature linguistique. À partir de l'étude de Gross (1969) qui met en doute sa pertinence et son utilité, de nouvelles observations se succèdent au gré des différents courants théoriques (Poupardin, 1996 ; Gaatone, 1997 ou Abeillé, 1997). Tout en l'admettant, linguistes et grammairiens contestent le concept en lui-même ou tentent de le justifier en partant de ses manifestations possibles : objets dits internes pour les uns et objets atypiques pour les autres (Pino, 2004 ; Évrard & Pino, 2010). Ainsi, dans le but de déterminer si nous avons affaire à un objet, il convient essentiellement de bien identifier le constituant qui accompagne les prédicats de mesure. Rappelons brièvement quelques données historiques.

À la fin du 18^e siècle l'affaiblissement et la neutralisation des voyelles finales provoquent un vrai chaos pour l'enseignement de l'accord du PP, ce qui amène au 19^e siècle des bouleversements grammaticaux affectant à la fois les classes verbales et ce qu'il est convenu d'appeler régime ou complément direct (d'ordinaire le COD)ⁱⁱ. Concernant les classes verbales, la transitivité -examinée à partir de l'objet et pour l'objet- est associée au verbe actif, qui permettrait la découverte immédiate de l'objet avec lequel le participe est tenu de s'accorder. Quant au régime ou complément direct, le terme est conçu comme une entité logico-sémantique attachée à un groupe particulier de verbes -les actifs- censés être identifiés à l'aide d'un test de nature grammaticale. Ainsi, les traités sur le participe et sur les règles d'accord constituent un des piliers de la première grammaire scolaire (Chervel, 1977, pp. 110-123).

Les grammairiens du 19^e siècle doivent donc résoudre de nombreux problèmes concernant les compléments de construction directe. C'est le cas du statut ambigu de certains groupes prépositionnels (*je mange du pain*) répondant à *qui ?/quoi*, mais également d'autres éléments construits directement : *je l'ai vu la veille de son départ ; les six années qu'il a vécu*. Ne pouvant être soumis au questionnement, ils sont réinterprétés comme des compléments indirects à travers l'ellipse : *pendant les six années....* Il en découle la sélection problématique d'une préposition sous-jacente, comme en témoigne à juste titre Chervel:

Il y a des cas plus embarrassants, avec *coûter*, *valoir* ou *peser* par exemple. Quelle préposition sous-entendre dans « Cette maison m'a coûté *vingt mille francs* ? » Letellier suggère *pour* ou *avec*: « Elle est à moi *pour (avec)* vingt mille francs ». Mais il a fallu changer le verbe. Lepetit proposera *moyennant* ou *par*: « Ce ballon ne pèse plus les cent kilogrammes *moyennant* lesquels il a pesé ». On n'établit pas toujours un énoncé satisfaisant. La vérité, c'est qu'aucune préposition ne fait l'affaire ici. (Chervel, 1977, p. 121)ⁱⁱⁱ

Prédicats de mesure et objet(s)

Comme nous avons pu l'observer, les notions d'accord participial et de complément direct constituent le noyau des grammaires du 19^e siècle, non sans créer une certaine confusion. Ces difficultés, ajoutées aux problèmes d'analyse que posent les compléments indirects non classés comme des circonstanciels, aboutissent au début du 20^e siècle au regroupement de nombre de compléments directs et indirects autour de la notion d'objet (Chervel, 1977, pp. 171-181). Il en est question dans la section suivante.

1.1. Le COD: définition et critères d'identification

L'objet (COD) est un constituant essentiel, à mobilité restreinte et non supprimable avec un certain nombre de prédicats. Pour sa caractérisation et son identification des tests de nature différente s'allient, mais leur conciliation ne s'avère pas aisée. Des listages plus ou moins complets figurent dans les travaux de recherche consacrés au sujet, dans la tentative de fournir une définition cohérente de l'objet. C'est le cas de l'interrogation au moyen de *que? Qu'est-ce que ?*, du critère de la pronominalisation en *le, la, les* ou *en*, de la passivation, de l'accord du participe passé, du détachement à gauche et à droite avec reprise, ou encore de l'extraction à l'aide de *c'est...que*.

Au sein de la classe des objets figurent des compléments quantitatifs en construction directe et sans valeur référentielle (dits CM), sélectionnés par le prédicat dont ils dépendent. Au sens large du terme, ils fonctionnent comme des modificateurs quantifiant la dimension dénotée par le verbe et regroupent des syntagmes hétérogènes indiquant soit le prix, la quantité, le poids, la mesure, la durée ou la distance. Leur statut hybride n'est donc pas facile à cerner. Les auteurs continuent à débattre et à prendre position : tantôt ils les considèrent comme de vrais objets (COD) (Buyssens, 1975 ; Wilmet, 1997 ou Grevisse & Goosse, 2008), des pseudo-objets (Melis 2001, 2006), tantôt comme des compléments internes (Riegel, 2006, 2008, 2010) ou encore comme des constituants de nature circonstancielle (Vassant, 1994). Non seulement ces positionnements divergents mènent à un classement peu transparent entre compléments directs objets et compléments directs non-objets, mais de plus certaines distinctions s'avèrent somme toute peu cohérentes et assez dangereuses. À quoi bon s'obstiner à faire la différence entre une évaluation matérielle ou morale, la quantité de temps et son contenu (*vivre dix années vs vivre des années difficiles*), le prix en argent et le prix en efforts (*coûter cent euros vs coûter des efforts*), une certaine distance en tant qu'épreuve sportive et la même distance considérée comme simple mesure de longueur (*courir un cent mètres vs courir plusieurs centaines de mètres*). À ce

constat vient s'en greffer un autre : il y a des cas qui échappent à toute logique et qui, en l'occurrence, prêtent à confusion.

À ce propos, deux remarques méritent d'être mises en exergue. D'une part, ce classement détermine l'accord ou l'invariance du PP lorsque le complément précède l'auxiliaire suivant le protocole d'accord avec *Vaux Av* en français. D'autre part, la confrontation avec une autre langue romane qui se sert des mêmes tests pour l'identification de l'objet, l'espagnol par exemple, nous contraint de réexaminer avec soin le traitement appliqué aux CM (Alarcos, 1970 ; Hernanz-Brucart, 1987 ; Bosque, 1998 ou Sánchez-López, 1999). La discussion porterait ainsi sur leur statut -objet ou circonstanciel- tout en argumentant pour ou contre. Or, dans cette langue pour laquelle l'accord du PP avec l'objet n'a pas lieu d'être, un énoncé comme : *¿Qué ha costado?* est valable, ce qui porterait à croire que le complément répondant à la question est un COD plutôt qu'un circonstanciel. Dans la même ligne et en dépit du fait que la passivation leur soit habituellement interdite, Wilmet rapproche ce complément de l'objet premier (COD) selon les tests du questionnement et de la pronominalisation. Dans sa *Grammaire critique du français* il fournit des exemples du type: *Ce livre coûte cent francs/des larmes* en insistant sur le fait que « le questionnement et la pronominalisation vont dans la direction de l'objet premier : *QUE coûte ce livre et ce livre LES coûte (bien)* » (Wilmet, 1997, p. 482). Quelques années plus tard, il admet des questions du genre : « Qu'est-ce que ça coûte ?/Qu'est-ce que ça vaut ? » (Wilmet, 2009, p. 17). Au vu de ce flux et reflux de critères, nous jugeons que la question mérite d'être réexaminée en focalisant l'attention sur les CM et les règles d'accord les concernant.

2. Le participe passé et les compléments de mesure

Nous n'allons pas considérer la question de l'accord du PP dans toutes ses manifestations^{iv}. Seuls nous intéressent les accords relatifs aux CM et les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française.

2.1. Révision des règles d'accord

Le mécanisme des accords atteint son essor au 19^e siècle avec la grammaire scolaire. Comme nous avons pu l'indiquer précédemment, la place occupée par l'objet détermine l'accord ou le non-accord du PP avec *Vaux Av*: invariable lorsque le COD conserve sa place postverbale et variable lorsqu'il précède le verbe.

Prédicats de mesure et objet(s)

La règle semble ne pas être aussi évidente qu'on pourrait le croire quand on envisage de l'appliquer aux CM puisque ces compléments présentent toujours une construction directe. La comparaison des exemples (1) et (2) permet de constater que l'accord requiert un verbe considéré comme transitif et un complément d'objet typique:

- (1) *Les souffrances que ce travail m'a coûtées*
- (2) *Les trois mille euros que ce meuble m'a coûté*

Le complément devrait, en principe, répondre à une question en *quoi?*, être pronominalisable en *le, la, les* et susceptible de passivation, comme dans l'exemple (1). Dans le cas contraire (2), le verbe ne serait pas en emploi transitif ni le CM un vrai objet. Des spécificités viendraient compliquer la règle générale en provoquant des hésitations à l'heure d'accorder ou de laisser invariable le complément. En témoignent les constituants ralliés à *coûter*, et en particulier à *vivre*, auxquels Grevisse & Goosse (2008) accordent plusieurs fonctions possibles^v:

- (3) *Ses rêves, il les a vécus*
- (4) *Les quatre-vingts ans que cette femme a vécu*^{vi}

Sous (3) le complément émerge dans son emploi transitif, sous (4) il est considéré comme un *complément circonstanciel de durée* en emploi intransitif (CM). Les repères traditionnels qui fondent les règles d'accord s'avèrent peu transparents, comme l'attestent les propos suivants : « Du point de vue des formes, on peut rapprocher des compléments d'objet les compléments directs marquant les nuances suivantes [...]. Du point de vue du sens, ces compléments sont fréquemment interprétés comme des circonstanciels » (Chevalier et al., 1964, p. 180) ou « Certains compléments circonstanciels se construisent sans préposition ; comme ils peuvent être représentés par le relatif *que*, ils risquent d'être confondus, pour l'accord, avec des compléments d'objet [...] » (Bonnard, 1986, p. 270) ou encore « Compléments circonstanciels directs (type *coûter*). On sait que ces compléments [...] présentent des traits communs avec le c.o.d. Ils s'en distinguent cependant par l'impossibilité de la transformation passive » (Arrivé et al, 1986, p. 28).

Des critères de forme et de sens se mêlent (Chevalier et al., 1964 ; Bonnard, 1986 ou Arrivé et al., 1986) entraînant un foisonnement de cas -emploi transitif/intransitif, sens réel/figuré, etc.- difficilement explicable et provoquant une perpétuelle confusion dans l'identification de l'objet.

La normative de l'arrêté Haby (28/12/1976) ne résout pas la question puisqu'elle laisse le choix à l'utilisateur d'accorder ou non les PPM dans tous leurs emplois (Béguelin, 2002). Sous l'emprise de la tradition et fortement inspirées par une idée de continuum entre les divers compléments du verbe, les données fournies par les grammaires modernes ne sont guère plus encourageantes. Denis & Sancier-Chateau (1994) invoquent la différence entre complément à construction directe (CC intégré) et objet direct pour justifier l'invariance ou l'accord. Riegel et al. (1994) défendent la règle traditionnelle d'accord pour des raisons à la fois d'ordre formel -passivation, pronominalisation- et sémantique -objet vs argument. Examinons dans la section suivante l'état actuel de la question.

2.2. Projets de rationalisation de l'accord du participe passé : bilan et perspectives

Les propositions de Wilmet (1999) et Béguelin (2002) montrent la volonté des auteurs de rationaliser les règles d'accord pour les rendre plus simples et compréhensibles. Wilmet établit trois directives dont la première consiste à identifier le support du PPM au moyen de la question : *Qu'est-ce qui est/a été/sera + PP?* Au vu de son inaptitude au questionnement proposé, ce test lui permettrait de mettre à l'écart le verbe *coûter* quel qu'en soit le complément : (**qu'est-ce qui est/a été coûté?*). Pour les autres verbes, si le questionnement est applicable, le PP s'accorderait avec son support ; en cas contraire, il demeurerait invariable:

Voici les résultats d'application de la règle à quelques exemples du corpus:

- (5) *Les marchandises que j'ai pesées sont dans le hall. Qui/Qu'est-ce qui est pesé? les marchandises*
- (6) *Les trente grammes que cette lettre a pesée m'ont coûté 5€. Qui/Qu'est-ce qui est pesé? la lettre*
- (7) *Les trente minutes que j'ai couru m'ont épuisé. Qui/Qu'est ce qui est couru? *Les trente minutes*
- (8) *Les quelques kilomètres qu'il a courus l'ont exténué. Qui/Qu'est-ce qui est couru? les quelques kilomètres*
- (9) *Les quelques cent mètres qu'il a courus dans sa jeunesse lui ont valu de nombreux prix. Qui/Qu'est-ce qui est couru? les quelques cent mètres*

Une seconde directive plus épineuse concerne la présence de blocages de l'accord^{vii} ; en cas de support introuvable ou de blocage le PP prendrait *par défaut*^{viii} les marques du masculin singulier^{ix} : « Le PP s'accorde en genre et en

Prédicats de mesure et objet(s)

nombre avec son support. Doté d'un support non marqué ou privé de support, il s'accorde par défaut au masculin singulier (Wilmet, 1999, p. 49).

S'il est vrai que le linguiste admet *qu'est-ce que ça coûte ?/qu'est-ce que ça vaut ?* et insiste sur l'idée que « rien n'interdirait dans cette perspective que *coûté* et *valu*, peu importe leur complément d'évaluation matérielle ou morale, puissent toujours varier » (Wilmet, 2009, p. 17), immédiatement après il précise :

Inversement, la grammaticalité douteuse des questions portant sur *coûté/valu* [...] et l'absence consécutive de support assuré seraient un argument en faveur de l'invariabilité de ces deux PP. Nous préconisons l'invariabilité tout en réclamant la tolérance vis-à-vis des formes accordées. Les PP des autres verbes métrologiques [...] auront tantôt un support : *les 100 kilos de pommes que P. a pesés/pesées* (support=les 100 kilos de pommes), tantôt non : *les 100 kilos de mauvaise graisse que P. a pesé durant sa phase de boulimie* (support= 0) (Wilmet, 2009, p. 17).

Legros (2003), pour sa part, suggère de bannir les différenciations sémantiques traditionnelles entre compléments de construction directe objets (COD) et non-objets (CC) : « supprimer les distinguos discutables de la tradition scolaire à propos, par exemple, du PP des verbes métrologiques » en prônant la tolérance dans tous les cas (pp. 5-6). Il recommande l'invariance pour tous les PP conjugués avec *Vaux Av* (pp. 11-12). Par rapport à la règle traditionnelle, la quête du COD serait donc relayée en faveur du support donnant lieu à « [...] l'économie de la recherche aussi bien du sujet [...] que du COD [...] » (Béguelin, 2002, p. 175). De surcroît, ce protocole d'accord permettrait selon l'auteur un gain de temps dans l'apprentissage et la préservation de l'orthographe. Sans doute est-ce là une première tentative de simplification de l'accord du PP proposé pour la démarche pédagogique, obéissant à la tendance générale des locuteurs à l'invariabilité du PP, mais elle reste à nuancer pour une simplification encore plus profonde.

Les améliorations proposées par le Conseil supérieur de la langue française de Belgique (2003) se présentent sous deux versions différentes : la première, plus flexible, en faveur du libre choix et la deuxième, plus radicale, propose l'invariance du PP avec *Vaux Av* dans tous les cas (Brissaud & Cogis, 2008). La mesure, présentée comme une tolérance, risque d'engendrer un cercle vicieux de reproches encourus dans d'autres projets, comme si le besoin se faisait sentir de n'accepter bon gré mal gré que ce qui est prescrit (Béguelin, 2002, p. 187). Entre tolérances et impositions, à quoi doivent s'en tenir au juste les usagers ? Faire l'accord avec le complément, et encore faut-il l'identifier correctement ? Opter pour l'invariabilité ? Libre choix de telle ou telle tolérance ? Nous analyserons dans la section suivante les résultats de notre enquête^x pour tenter d'éclairer le sujet.

3. Lecture et analyse des données

Partant de la thèse que les universitaires ne connaissent pas aussi profondément que l'on voudrait bien le croire les règles d'accord du PPM, nous avons voulu tester la validité de cette observation auprès de nos étudiants de dernière année de Licence. Ils avaient pour mission de répondre à un questionnaire hors cours et sans limite temporelle afin de les pousser à la réflexion métalinguistique. Il était question que les deux groupes d'étudiants -Philologie française et Langue, littérature et civilisation : Espagnol (LLCE)- soient confrontés aux mêmes exemples (30 phrases en l'occurrence) pour que les résultats puissent être traités sur un pied d'égalité et mis en parallèle. Des PP antéposés pour la plupart, affichés sous une forme neutre, que les étudiants devaient compléter -par l'accord correspondant- ou laisser tels quels -demeurant invariables-. En outre, ils devaient justifier les réponses en signalant les raisons de leur choix dans le but de nous assurer de leur pertinence. L'analyse des données aura prouvé que l'accord des PP des quatre verbes (cf. n.1) est loin d'être maîtrisé, que des réponses sont fournies au hasard, et qu'un nombre non négligeable d'étudiants font des accords erronés sur la base d'une méconnaissance des règles.

3.1. Traitement des données par verbes

Dans un premier temps, nous traitons les résultats par verbes pour mieux en percevoir les différences quant aux réussites d'accord et aux échecs. Afin de faciliter la lecture, nous adoptons les notations suivantes : AR = accord réussite ; NAR = non-accord réussite ; AE = accord erreur ; NAE= non-accord erreur ; S/R= sans réponse. Les variations observées (fig. 1 et 2) appellent un certain nombre de remarques :

- a) On constate, en général, un plus grand nombre de réussites que d'erreurs dans l'accord comme dans l'invariance, en appréciant tout de même une légère augmentation des AR et NAR chez les étudiants de Philologie Française.
- b) Le nombre de S/R est assez élevé (87 contre 105 respectivement), ce qui pourrait bien avoir deux interprétations possibles : 1) soit les étudiants se sentent démotivés face aux problèmes d'ordre orthographique ou grammatical, et par là même face au questionnaire^{xi} ; 2) soit ils hésitent à répondre par manque d'assurance et pencheraient pour l'abstention.
- c) Les verbes *coûter* et *vivre* suscitent de façon proportionnelle le chiffre le plus vaste de S/R, ce qui suggère qu'ils semblent problématiques pour les deux cohortes d'étudiants^{xii}. Ces résultats coïncident comparativement avec un

Prédicats de mesure et objet(s)

pourcentage modéré d'accords erronés communs, dominant pour *coûter*, moins accru pour *vivre*.

Qu'on en juge par ces graphiques :

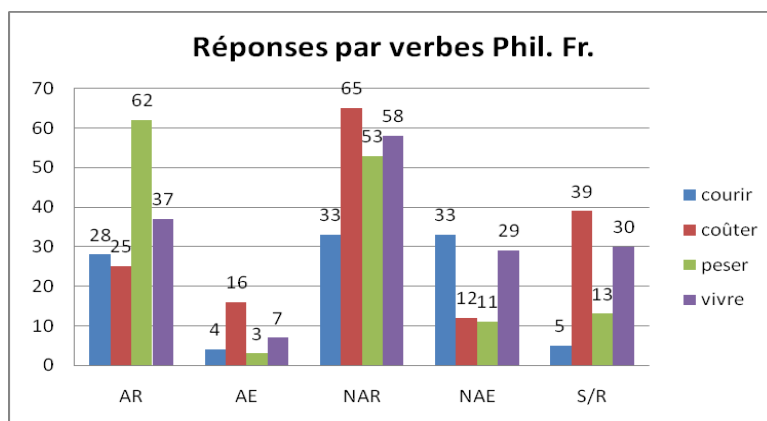


Figure 1. Distribution du nombre de réponses par verbes (sur 70) concernant les étudiants de Philologie Française en fonction des items retenus.

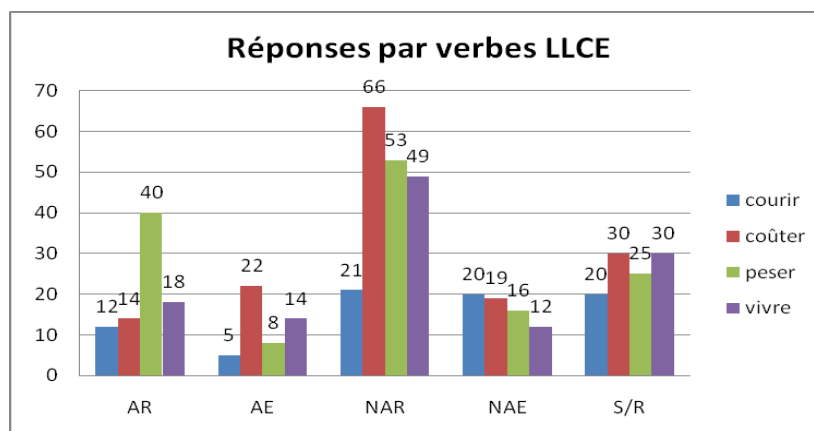


Figure 2. Distribution du nombre de réponses par verbes (sur 70) concernant les étudiants de LLCE en fonction des items retenus.

Nous allons à la suite centrer nos remarques sur les verbes objet de l'analyse en contrastant les résultats par rapport aux items considérés :

a) Comparativement, la plus grande proportion de réussites d'accord est constatée pour le verbe *peser* (AR). Il semble que les étudiants espagnols^{xiii} soient plus performants que leurs collègues français^{xiv} (62 réponses contre 40

respectivement), alors que les invariances correctes (NAR) s'alignent chez les deux groupes d'étudiants (53 réponses). Les chiffres sont sans appel : les élèves français commettent plus d'erreurs (AE et NAE) que les espagnols, d'où un nombre plus large de S/R des premiers.

b) L'accord erroné (AE) se fait davantage chez les élèves français pour le verbe *coûter* dans une proportion moins significative que pour les accords corrects (AR), où l'on observe une chute par rapport aux étudiants espagnols. Pareillement, les étudiants français commettent plus d'erreurs d'invariance (NAE), mais ce déséquilibre pourrait se voir compensé par une plus grande abstention des élèves espagnols, ce qui les rend moins significatives. En effet, tout laisse à penser qu'en cas d'hésitation, les étudiants produisent par défaut un non-accord plutôt qu'un accord avec le complément antérieur, ce qui ferait sans doute accroître les NAE (cf. 3.2.1. ci-dessous). L'observation peut bien altérer les résultats quant aux réussites (AR) des étudiants espagnols (fig. 1), qui pourraient être dues au hasard plutôt qu'à une connaissance précise de la règle (en témoignent la grande proportion de S/R).

c) Le taux d'élèves espagnols qui semble faire l'accord correct (AR) pour le verbe *courir* est très accru (plus de la moitié des réponses) comparé à celui des élèves français, ce qui d'emblée nous paraît révélateur. De même, les réussites d'invariance (NAR) demeurent plus élevées chez les étudiants espagnols, ainsi que le nombre de NAE. Toutefois, comme précédemment, ce déséquilibre pourrait bien tenir au fait que les élèves français ont un chiffre quatre fois plus élevé de S/R qui auraient bien pu se situer du côté des NAR ou NAE (réponses par défaut). Par contraste, on constate le même nombre d'erreurs (AE) dans les deux groupes.

d) Pour *vivre*, on observe un nombre de AR et de NAE (plus de la moitié des réponses) nettement plus important chez les élèves espagnols. Du fait que les S/R s'alignent (30 dans les deux groupes), les Espagnols réussissent le double d'accords (AR) que leurs camarades français, et corrélativement ces derniers commettent le double d'erreurs (AE) que les premiers. Quant aux invariances, c'est l'effet inverse qui se produit : ce sont les Espagnols qui réalisent plus de la moitié des erreurs (NAE), alors que le nombre de NAR est légèrement supérieur par rapport aux étudiants français.

Au final, les élèves espagnols présentent des performances plus grandes dans le nombre d'accords réussis (AR), ainsi que dans celui des non-accords, bien qu'ici la différence se réduise considérablement. Ces réussites semblent donc proportionnelles aux erreurs d'accord commises par les Français (AE), qui sont quantitativement supérieures à celles des étudiants espagnols. Dans l'ensemble, les verbes *coûter* et, en moindre mesure, *vivre* suscitent beaucoup d'erreurs : on

Prédicats de mesure et objet(s)

observe une tendance récurrente à faire l'accord là où l'invariabilité est exigée par la règle. Nous faisons donc l'hypothèse que les compléments de prix et ceux régis par le verbe *vivre* induisent un conflit d'accord que les étudiants ne sont pas en mesure de régler.

Pour les quatre verbes analysés, les apprenants espagnols réalisent mieux les accords que leurs homologues français, ce qui suggère qu'ils en connaissent mieux la règle. Relativement aux invariances la différence est moins appréciable : les élèves espagnols obtiennent des résultats légèrement meilleurs à l'item NAR ; ils commettent imperceptiblement moins d'erreurs que les apprenants français hormis pour deux verbes : *courir* et *vivre*. Les invariances erronées (NAE) accusent là un net accroissement chez les élèves espagnols, qui s'abstiennent de réaliser l'accord alors même qu'il serait régi par la norme. Les résultats concernant NAE sont plus équilibrés chez les apprenants français, qui accomplissent plus ou moins le même nombre d'erreurs d'invariance dans tous les verbes, à l'exception de *vivre*.

En somme, il est remarquable qu'au niveau des invariances le verbe *courir* soit comparativement celui qui suscite le plus grand nombre d'erreurs et, en conséquence, les taux de réussite les plus bas, tandis que les résultats ne sont pas aussi convergents sur les accords : les étudiants français sont là nettement moins performants, ce qui pourrait bien tenir au fait qu'ils sont plus hésitants (ce que révélerait le taux accru de S/R), optant pour une forme non marquée ou, ouvertement, pour l'abstention.

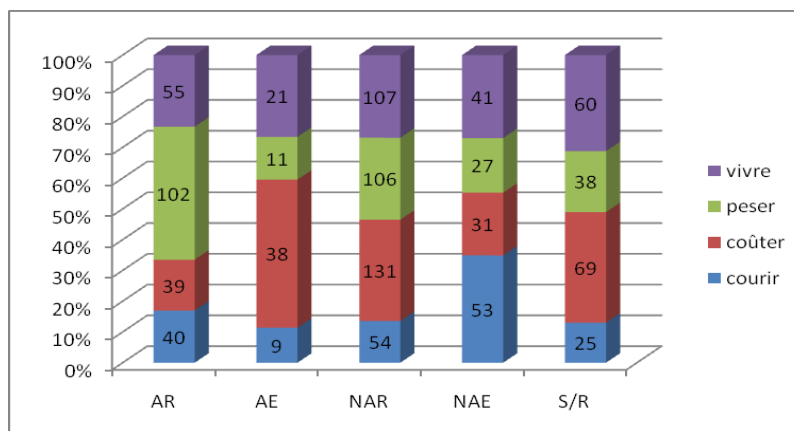


Figure 3. Distribution et pourcentage du nombre de réponses par verbes concernant les étudiants de Philologie Française et de LLCE en fonction des items retenus.

Si l'on globalise les résultats, on peut constater que *coûter* s'avère le verbe le plus compliqué pour nos étudiants, affichant le nombre le plus élevé de AE (12%), le chiffre le plus bas de AR (13%) et de nombreuses S/R (22%). Le taux significatif de NAR (43%) pourrait être dû à de fausses réussites (abstention ou, en cas de doute, on laisse le participe invariable). Du côté opposé se trouve *peser* avec un nombre de AR (36%) bien plus important que les trois autres prédicats, un pourcentage dominant de NAR (37%), un chiffre insignifiant de AE (4%) et le taux le plus réduit de NAE (10%).

Pour sa part, *courir* jette un pourcentage minimal d'erreurs pour l'accord de son PP (5% de AE), mais en revanche c'est celui qui produit le plus de réponses incorrectes pour NAE (29%). Quant aux accords et aux non-accords corrects (AR et NAR), les pourcentages se rapprochent (22% et 30%) de même que le taux d'abstention (14%), le plus insignifiant des quatre verbes analysés. D'après ces résultats, nous croyons qu'il s'agit du prédicat présentant des difficultés majeures pour l'identification du complément précédent : en général, les étudiants ne font pas l'accord (nombre significatif de NAE) compte tenu des difficultés rencontrées pour différencier le circonstanciel (CC) de l'objet (COD).

Après *coûter*, *vivre* est celui qui provoque le plus de doutes, vu le taux révélateur de S/R (35%). Ce fait est sans doute dû aux normes grammaticales fluctuantes concernant l'accord de son PP. Pourtant, relativement aux items restants, le pourcentage de réussites est notoire (19% de AR et 38% de NAR) contre 7% de AE et 15% de NAE.

3.2. Traitement des données par regroupement des réponses

Partant d'un tableau synthétique ralliant la totalité des réponses fournies par les étudiants (fig. 4), nous allons étayer nos observations en présentant les données par catégories : AR, NAR, AE et NAE. Nous les examinerons en fonction des critères argumentés^{xv} en faveur de l'accord ou de l'invariance.

Prédicats de mesure et objet(s)

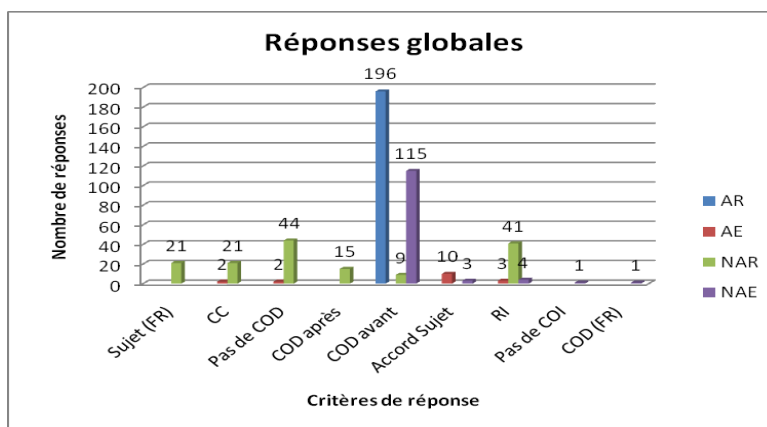


Figure 4. Distribution des réponses globales par critères invoqués (étudiants de Philologie Française et de LLCE).

Les résultats relatifs aux quatre catégories paraissent indiquer que AR l’emporte sur NAR, suivie de près par NAE et beaucoup plus loin par AE. On remarque que l’antéposition du COD est le critère retenu par le plus grand nombre d’étudiants pour deux catégories : AR et NAE, ce qui est largement significatif. En effet, qu’il s’agisse d’un vrai COD ou d’un CC (le CM dans notre cas), l’association systématique du complément antérieur au COD sert de prétexte pour faire l’accord selon la règle générale du PP avec *Vaux Av*. Il en découle un nombre important de réussites sur la base de cette règle (AR) et un nombre non moins anodin d’erreurs dans les invariances (NAE), en raison d’un participe accordé là où il n’est pas exigé par le CM antéposé. On peut en conclure que les étudiants ayant répondu au questionnaire identifient plus ou moins correctement le complément antéposé, mais n’en distinguent pas vraiment la fonction : COD vs CC ; en l’occurrence, ils accordent le participe dans tous les cas d’antéposition.

Nous allons centrer l’analyse sur les catégories NAE et AE en explorant les critères mis à l’avant dans les questionnaires. Seules sont affichées les occurrences dans lesquelles se manifestent ces deux catégories. La raison en est que les erreurs indiqueraient au moins partiellement dans quel pourcentage les NAR et AR s’avèrent des réussites justes. L’échantillon des réponses obtenues permet ainsi de rendre compte à la fois des incohérences, des accords «par défaut», des invariances ou des accords erronés, des erreurs morphologiques ou de syntaxe, ainsi que des fautes d’orthographe de façon plus directe. Comme les critères sont hétérogènes et qu’ils se révèlent souvent faux, incomplets ou incohérents, l’ampleur du phénomène semble être mieux illustrée par l’exemplier qui suit, reproduisant fidèlement les erreurs dans l’accord comme dans l’invariance.

3.2.1. Exemplier : analyse de la catégorie NAE

NAE : au total 198 erreurs relevées^{xvi}.

S/R : 130.

A) Invariance prévisible (i.e. COD absent, complément postposé) alors que les étudiants font l'accord.

13 cas :

- (1) *Les critiques de mes collègues ont pesées lourd sur ma réputation* (3 cas)
- (2) *Ces poupées de collection m'ont coûtées 350€* (6 cas)
- (3) *Je n'ai pas apprécié tous les endroits où j'ai vécu* (4 cas)

En règle générale, les critères examinés révèlent par ordre de fréquence que l'accord est dû, *primo*, à l'identification erronée d'un faux COD antéposé confondu anormalement avec le sujet de la phrase ; *secundo*, à la mention d'un antécédent avec lequel le participe s'accorderait en genre et en nombre ; *tertio*, à la confusion du COI antéposé (pronom personnel) avec le COD. Preuve que les accords se font à la base sur la méconnaissance des règles syntaxiques, en particulier sur celle des fonctions. On peut donc affirmer que les NAE tiennent ici à des erreurs de syntaxe assez alarmantes, qui mettent en relief une première difficulté que les étudiants ont à surmonter pour un accord correct : reconnaître la fonction du complément antérieur. Une observation plus affinée nous mène au constat suivant : les étudiants évoquent la présence d'un complément (qu'ils reconnaissent comme étant un COD) ou d'un antécédent pour justifier l'accord, sans toutefois les identifier explicitement, ce qui aboutit à des résultats surprenants, voire même contradictoires : en (2) l'argument du COD antéposé (*m'*) est mis à l'avant -alors qu'il s'agit d'un COI- mais au lieu de faire l'accord au singulier suivant la règle générale on y trouve un féminin pluriel dans deux réponses du questionnaire. Ainsi, tout porte à croire que ces accords sont faits de façon inconsciente par rapprochement avec le sujet (*poupées de collection*), alors même que la réflexion conduirait à faire l'accord au singulier. En (3) l'accord est réalisé systématiquement avec le COD (*tous les endroits*) en dépit de la présence du relatif, qui est à son tour invoqué comme critère valable dans une réponse analysée.

Les données révèlent que les constituants sont en général bien reconnus, ainsi que la place qu'ils occupent par rapport au participe, soit préposée ou postposée. Toutefois, les acquis restent très limités. Les étudiants optent pour l'accord du participe avec tout complément antéposé, quelle qu'en soit la fonction, l'auxiliaire *avoir* tenant lieu de justification.

Prédicats de mesure et objet(s)

B) Invariance prévisible (i.e. COD absent, complément postposé) : les étudiants ne font pas l'accord mais leurs arguments sont inexacts ou incongrus.

12 cas :

- (4) *Les critiques de mes collègues ont pesé lourd sur ma réputation* (4 cas)
- (5) *Durant les trente années que ce souverain a régné, le pays a vécu en paix* (3 cas)
- (6) *Ces poupées de collection m'ont coûté 350€* (1 cas)
- (7) *Avant de divorcer, j'ai pesé le pour et le contre* (1 cas)
- (8) *Je n'ai pas apprécié tous les endroits où j'ai vécu* (3 cas)

Il ressort de ces occurrences plus ou moins le même constat. Les invariances sont considérées comme des erreurs dès lors que les critères mis à l'avant sont faux, imprécis, voire même incohérents. Catégorisés sous l'étiquette NAR, ces exemples deviennent en fait des NAE en raison des critères RI ou Sujet (FR) (cf. fig. 4). Cela prouve bien que les cas signalés comme des NAR ne correspondent pas nécessairement à de vraies réussites. Des réponses comme « pas d'accord car *de mes collègues* est COD et non COI » pour (4), ou « pays = sujet masc. sing. donc pas d'accord » en (5), montrent bien que les règles d'accord du PP sont loin d'être assurées. De nouveau une syntaxe hésitante (confusion des fonctions) et une méconnaissance relative de la règle générale ressortent de l'analyse. Ce premier constat est corroboré par la manifestation d'arguments vagues (i.e. « reste invariable parce que le PP ne s'accorde pas avec le sujet d'*avoir* » -(2) à (5)-, ainsi que par des réponses contradictoires conduisant à des non-sens.

C) Invariance prévisible (i.e. complément (COD/CM) antéposé) alors que les étudiants font l'accord.

141 cas :

- (9) a. *Les quelques kilomètres qu'il a courus l'ont exténué* (19 cas)
b. *Les quelques kilomètres qu'il a courues l'ont exténué* (1 cas)
- (10) a. *Les trente minutes que j'ai courues m'ont épuisé* (12 cas)
b. *Les trente minutes que j'ai courus m'ont épuisé* (4 cas)
- (11) *Les cent ans que cet homme a vécus ont fait de lui un vrai Mathusalem* (17 cas)
- (12) a. *Comment oublier les deux mille euros que ce meuble m'a coûtées!* (1 cas)
b. *Comment oublier les deux mille euros que ce meuble m'a coûtés!* (7 cas)

- (13) a. *Je me rappelle bien les trente-cinq kilos que cette valise a pesés* (10 cas)
 b. *Je me rappelle bien les trente-cinq kilos que cette valise a pesée* (5 cas)
- (14) a. *Les centaines de mètres que j'ai courus cette semaine m'aideront à me remettre en forme* (8 cas)
 b. *Les centaines de mètres que j'ai courues cette semaine m'aideront à me remettre en forme* (11 cas)
- (15) a. *Que de millions elle nous a coûtés !* (9 cas)
 b. *Que de millions elle nous a coûtée !* (4 cas)
- (16) *Les cent-vingt kilos qu'il a pesés durant toute son adolescence l'ont obligé à suivre un régime draconien* (11 cas)
- (17) *J'ai enfin rassemblé l'argent que cette maison m'a coûtée* (5 cas)
- (18) a. *Les trente grammes que cette lettre a pesés m'ont coûté 5€* (11 cas)
 b. *Les trente grammes que cette lettre a pesée m'ont coûté 5€* (2 cas)
- (19) a. *Pendant les dix années qu'il a vécues ici, on n'entendit jamais parler de lui* (3 cas)
 b. *Pendant les dix années qu'il a vécus ici, on n'entendit jamais parler de lui* (1 cas)

On remarquera que le nombre de NAE est considérable comparativement aux sections précédentes. Si le complément est en général bien repéré par les étudiants, il n'en est pas moins vrai que son antéposition conduit au chiffre le plus large d'erreurs, en raison de l'application systématique de la règle d'accord du PP avec *Vaux Av.* Aucune attention particulière n'est portée à la fonction du complément, comme si la seule place qu'il occupe était déterminante aux yeux des étudiants. Précédant le participe, il s'agit presque systématiquement pour eux d'un COD, quelle qu'en soit la nature -groupe nominal ou pronom relatif-, et le participe s'accorde selon la norme générale.

Une mauvaise interprétation des règles apprises à l'école pourrait bien être à l'origine du problème : un nombre significatif d'étudiants ne parviendrait pas à identifier les CM, et ils hésiteraient même davantage confrontés à des compléments à expansion. Ils ne sauraient alors trancher en faveur d'un accord au féminin ou au masculin, comme le montrent (14a) et (14b). Le participe s'accorde avec *les centaines de mètres* au masculin pluriel (-us) en huit occasions, au féminin pluriel (-ues) en onze occasions respectivement, soit même au masculin ou au féminin dans une réponse analysée.

Prédicats de mesure et objet(s)

Second constat : parallèlement à une absence d'arguments notoire (130 au total pour NAE), un certain nombre de réponses témoignent d'une syntaxe mal maîtrisée qui conduit infailliblement à des accords fautifs en (15b) et (17). Les étudiants accordent le participe avec le sujet (-ée) en huit occasions, sans doute par proximité et de l'un et de l'autre, ce qui les induit visiblement en erreur. De plus, la présence du verbe *coûter* dans les exemples cités pourrait jouer un rôle non négligeable dans la réalisation de ces accords incorrects, s'agissant du verbe le plus problématique selon les résultats de l'analyse.

Un troisième constat met en relief des graphies erronées qui ne répondent pas aux arguments évoqués dans les réponses (9b) et (12). Ces exemples sont accordés au féminin pluriel respectivement, alors que la justification irait dans le sens d'un accord avec *les quelques kilomètres* (9b) et avec le relatif *que* (12). À leur tour, (13b), (15b) et (18b) sont accordés au féminin singulier en cinq, quatre et deux occasions respectivement – sans doute par rapprochement aux sujets-, alors que *trente cinq kilos* et *millions* sont signalés respectivement comme responsables de l'accord pour (13b) et (15b). Dans la même veine, signalons les exemples (10b) et (19b), accordés au masculin pluriel à la place d'un féminin, peut-être bien en raison du numéral présent dans les compléments respectifs qui pousserait les étudiants à n'en plus identifier correctement le genre.

Des accords là où ils ne sont pas exigés, des arguments contradictoires, une syntaxe non assurée, des CM non identifiés, des réponses en somme indicatives qui poussent à la réflexion.

D) Invariance prévisible (i.e. complément (COD/CM) antéposé) : les étudiants ne font pas l'accord mais leurs arguments sont inexacts ou incongrus.

33 cas :

- (20) *Les quelques kilomètres qu'il a couru l'ont exténué* (1 cas)
- (21) *Je me rappelle bien les trente-cinq kilos que cette valise a pesé* (2 cas)
- (22) *Que de millions elle nous a coûté !* (3 cas)
- (23) *Les trente grammes que cette lettre a pesé m'ont coûté 5€* (1 cas)
- (24) *Comment oublier les deux mille euros que ce meuble m'a coûté !* (5 cas)
- (25) *Les trente minutes que j'ai couru m'ont épuisé* (1 cas)
- (26) *Les cent ans que cet homme a vécu ont fait de lui un vrai Mathusalem* (1 cas)
- (27) *J'ai choisi de prendre le risque, peu importe le prix que cela m'a coûté* (9 cas)

- (28) *Les cent-vingt kilos qu'il a pesé durant toute son adolescence l'ont obligé à suivre un régime draconien* (1 cas)
- (29) *J'ai enfin rassemblé l'argent que cette maison m'a coûté* (9 cas)

Sont regroupés ici les cas de figure dont les réponses ne sont pas bien formulées (RI)^{xvii} et les hésitations qui mettent en évidence la problématique concernant l'apprentissage des règles d'accord^{xviii}. Reviennent les confusions syntaxiques signalées auparavant dans A, B et C, que nous retrouvons assez fréquemment dans la catégorie NAE : invariance qui est due à un accord avec le sujet -(20), (24), (26)^{xix} et (27)^{xx}-, avec *m'* sous (24), et en 12 occasions avec un faux COD ralié au verbe *coûter* en (27) et (29). Selon nos analyses, c'est d'ailleurs bien pour ce verbe que la confusion est la plus répandue, ce qui n'est pas étonnant compte tenu du fait que les grammaires sont elles aussi hésitantes sur le statut attribué à *argent* dans *coûter de l'argent*.

Les résultats de l'étude prouvent que les compléments avec *coûter* présentent des problèmes de reconnaissance majeurs pour nos répondants et entraînent des vacillations importantes : abstention, fausses réussites, incohérences. Des réponses générales du type « auxiliaire *avoir* donc pas d'accord » -(22), (24), (27) et (28)- montrent la simplicité d'une règle qui reste à préciser, et dont les étudiants ne sont pas capables de rendre compte.

En somme, si nous comptabilisons le nombre non négligeable d'abstentions dans les occurrences analysées (130 S/R), les non-accords fautifs ou indûment justifiés (45 réponses décomptées dans B et D), ainsi que les participes accordés là où la règle impose l'invariance (A et C), nous pouvons conclure à plusieurs réalités évidentes :

- 1) Un manque d'intérêt généralisé pour l'orthographe grammaticale, que les étudiants considèrent embarrassante, voire même inutile, ce qui les rend moins perméables à en appréhender les règles.
- 2) La proportion des accords réalisés à la place de l'invariance confirme que nos témoins sont incapables d'identifier les CM –même préposés-, et corrélativement de leur appliquer les règles correspondantes. Il s'agit donc à la base d'erreurs provenant d'une syntaxe flottante.
- 3) À défaut de reconnaître le statut du complément antérieur, les enquêtés appliquent systématiquement la règle commune en optant pour l'accord, même dans les cas où le CM dicterait l'invariance.
- 4) Un nombre significatif de non-accords corrects ne le sont pas vraiment (cas de figure B et D), preuve que les NAR de la figure 4 correspondent en partie à de fausses réussites^{xxi}.

Prédicats de mesure et objet(s)

Au vu de ces résultats, il ne semble pas anodin de vouloir remettre en question la justesse d'une division CM/COD pour les verbes qui nous occupent. C'est à partir d'un rajustement de la sorte que les règles doivent suivre, en unifiant les critères de reconnaissance d'abord, en simplifiant les protocoles d'accord ensuite.

3.2.2. Exemple : analyse de la catégorie AE

AE : au total 78 erreurs relevées.

S/R : 49.

A. Accord prévu (i.e. COD antéposé) alors que les étudiants laissent le participe immuable.

71 cas:

- (30) *Les quelques cent mètres qu'il a couru dans sa jeunesse lui ont valu de nombreux prix (7 cas)*
- (31) *Tu peux bien imaginer les efforts que ce travail m'a coûté (9 cas)*
- (32) *Les marchandises que j'ai pesé sont dans le hall (5 cas)*
- (33) *Souviens-toi des sacrifices que ton bonheur m'a coûté (14 cas)*
- (34) *Que de soins cet enfant malingre a coûté à ses parents ! (11 cas)*
- (35) *Les conséquences de vos actes, les avez-vous bien pesé ? (1 cas)*
- (36) *Les beaux jours que j'ai vécu à Paris m'ont profondément marqué ! (6 cas)*
- (37) *Quelles heures merveilleuses il avait vécu dans ce pays lointain ! (9 cas)*
- (38) *...mais j'ai apprécié les années que j'ai vécu à Paris (8 cas)*

Le pourcentage d'erreurs commises laissant le participe immuable -alors même qu'il devrait s'accorder- est nettement inférieur aux accords réalisés à la place de l'invariance. Cela peut bien vouloir indiquer que les compléments antéposés sont associés à l'objet, qu'ils le soient ou non effectivement, et uniquement de façon ponctuelle à d'autres compléments. Ainsi *les quelques cent mètres* (30) et *quelles heures merveilleuses* (37) sont à tort un CC de quantité et de temps respectivement et, partant, les participes demeurent invariables.

Quelques incohérences du type « invariable grâce au *que* » (36) ou « *que* n'est pas un COD » -(31) et (38)-, ou encore l'accord avec un antécédent (sujet) au singulier - (31), (33) et (34)- confirment nos observations sur la complexité de l'identification CM/COD (voire même le sujet), en particulier en présence du relatif *que*, qui contraint à remonter jusqu'à l'antécédent pour réussir l'accord. La reconnaissance des fonctions syntaxiques et le repérage des traits morphologiques

sont donc essentiels pour pouvoir produire des marquages corrects. À défaut de quoi, les erreurs qui s'ensuivent « ne sont souvent qu'une conséquence de cette confusion originelle » (Brissaud & Cogis, 2008, p. 421).

On observe parallèlement des arguments qui s'en tiennent à la règle de base sans considération de l'objet antéposé. Par exemple, des étudiantes expliquent : « auxiliaire *avoir* donc pas d'accord » -(32), (33) et (36)-, ce qui montre la banalité du raisonnement. La recherche d'un support censé être découvert par la question *Qui est-ce qui a coûté?* -(31) et (33)- semble décider de l'accord pour une étudiante LLCE. Malgré la pertinence et l'originalité de l'analyse, qui gagne en simplicité et peut-être bien aussi en cohérence -en s'affranchissant des fonctions syntaxiques-, la réflexion s'estompe dans la masse estudiantine. Assez fréquemment l'invariance ne s'accompagne d'aucune explication, ne sachant pas vraiment comment nous devons interpréter ce non-accord : simplification ? hasard ? réponse par défaut ? L'absence d'arguments et l'abstention (49 S/R) sont plus accrues pour *coûter*, suivi de près par *vivre*, ce qui paraît confirmer que ces verbes sont les plus complexes à aborder compte tenu de leurs exceptions érigées en norme. Les graphiques précédents montrent bien cette tendance à l'erreur pour ces deux verbes, plus poussée chez les étudiants français (fig. 2). En cas d'incertitude, ils sont moins enclins à faire l'accord que leurs homologues espagnols, agissant sans doute ainsi par prudence tout en voulant éviter un accord incorrect.

B. Accord prévu (i.e. COD antéposé) : les étudiants font l'accord mais la réponse est incongrue.

Aucune erreur relevée.

- (39) *Les quelques cent mètres qu'il a courus dans sa jeunesse lui ont valu de nombreux prix*
- (40) *Tu peux bien imaginer les efforts que ce travail m'a coûtés*
- (41) *Les marchandises que j'ai pesées sont dans le hall*
- (42) *Souviens-toi des sacrifices que ton bonheur m'a coûtés*
- (43) *Que de soins cet enfant malingre a coûtés à ses parents !*
- (44) *Les conséquences de vos actes, les avez-vous bien pesées ?*
- (45) *Les beaux jours que j'ai vécu à Paris m'ont profondément marqué !*
- (46) *Quelles heures merveilleuses il avait vécu dans ce pays lointain !*
- (47) *...mais j'ai apprécié les années que j'ai vécu à Paris*

Contrairement au groupe précédent, les étudiants qui font l'accord fournissent des réponses correctes pour le justifier, comme l'illustrent (39) à (47). Il semblerait

Prédicats de mesure et objet(s)

donc qu'ils se montrent plus confiants lorsque la règle exige l'accord plutôt que l'invariance, quand l'identification du COD antérieur est certaine. Toutefois, la tendance récurrente à faire l'accord avec le complément qui précède, sans distinguos de fonction là où l'invariance est attendue, minimise la portée de ces réponses. Les réussites pouvant être dues à l'accord systématique largement dominant avec le complément préposé. Quoi qu'il en soit de ces circonstances, les étudiants dont le français est la langue étrangère font preuve de plus de réflexion et partant réussissent mieux les accords (cf. fig. 1 et 2).

C. Accord prévu (i.e. COD antéposé) : les étudiants font l'accord mais erroné.

7 cas :

- (48) *Les marchandises que j'ai pesés sont dans le hall* (2 cas)
- (49) *Souviens-toi des sacrifices que ton bonheur m'a coûtées* (1 cas)
- (50) *Que de soins cet enfant malingre a coûtées à ses parents !* (1 cas)
- (51) *Les beaux jours que j'ai vécués à Paris m'ont profondément marqué !* (1 cas)
- (52) *Quelles heures merveilleuses il avait vécués dans ce pays lointain !* (1 cas)
- (53) *...mais j'ai apprécié les années que j'ai vécués à Paris* (1 cas)

Hormis les cas qui évoquent l'antéposition du COD -(48) et (53)-, aucune explication n'accompagne les marques morphologiques indues. On remarquera des erreurs de genre dans tous les cas, qui ne semblent pas être dues aux compléments antérieurs. On évite ainsi la confusion qui pourrait être causée par la présence d'éléments contaminants censés présenter le même genre. En conséquence, les exemples ci-dessus font apparaître de simples fautes d'orthographe de nature grammaticale (et même souvent lexicale !) qui ne traduisent pas nécessairement un problème d'accord^{xxii}. Quoi qu'il en soit, ces erreurs sont moindres et ne représentent qu'un pourcentage insignifiant des erreurs analysées.

En résumé, les résultats révèlent la confusion que le système orthographique du français provoque chez les étudiants universitaires. Pour l'essentiel, le taux effectif de NAE^{xxiii} révèle une conscience assez forte dans l'application des règles d'accord du PP avec *Vaux Av*. Ainsi donc se dessine une tendance à (sur)accorder le verbe avec tout complément antérieur sans se soucier de sa fonction. Les chiffres vont dans ce sens : AR et NAE offrent les meilleurs taux de réussites et d'échecs respectivement (cf. fig. 4). Quant aux règles concernant le PPM, elles sont loin d'être mises en pratique. Il n'y est fait mention qu'en 21 occasions (fig.

4), et ce sont les étudiants dont le français est la langue étrangère qui en assurent l'application. Parmi les erreurs analysées, la syntaxe et les flottements qu'elle entraîne sont en partie à l'origine des échecs, alors que les fautes purement orthographiques, de nature proprement grammaticale, sont en nombre limité. Ce qui prouve que les non-accords ou les accords erronés ne se circonscrivent pas à cette seule série de verbes, mais que la problématique s'étend à toute forme participiale avec *Vaux Av.* Dans cette veine, l'abstention modérée, plus forte chez les étudiants français, révèle à quel point les apprenants sont démotivés par un système orthographique qu'ils considèrent complexe et inutile (cf. n. 18 à 20).

Notre étude aura prouvé que l'acquisition des règles est loin d'être maîtrisée dans l'enseignement supérieur, que les accords sont bien plus fréquents que l'invariance, ce qui paraît traduire une « [...] conscience forte qu'il y a des règles d'accord à appliquer et un manque profond de maîtrise de celles-ci [...] » (Legros, 2003, p. 137). Et ceci chez les apprenants universitaires, français et espagnols, et au-delà même de cet enseignement chez l'ensemble des usagers.

Remarques finales

L'opposition traditionnelle entre emplois transitifs vs intransitifs, sens propres vs sens figurés, correspondant à l'invariance et à l'accord respectivement, se révèle bien fragile pour des raisons diverses. Premièrement, elle aboutit à une variété inutile d'étiquettes pour un même constituant -COD, CM, CD non-objets-; deuxièmement, les tests proposés masquent la vraie nature des compléments; troisièmement, on mêle des critères syntaxiques et sémantiques lors de l'identification des compléments; finalement, les règles d'accord sont uniquement fondées sur les oppositions mentionnées. La recherche du support postulée par les linguistes belges constitue une avancée dans la schématisation de l'accord du PPM, mais s'avère insuffisante vu les hésitations entre tolérances et impositions, exceptions et blocages qui entravent la règle d'usage. L'enquête menée auprès de nos étudiants signale la nécessité de faire un pas de plus dans la voie de la simplification. En effet, les résultats mettent en lumière les difficultés que posent aux témoins l'apprentissage des règles d'accord du PP et soulèvent des problèmes concernant leur mise en application. Les données affichent sans justification des accords plus évidents avec certains prédicats, alors que pour d'autres le taux d'échec est général, ce qui nous amène au questionnement suivant: quelles dissemblances persistent-elles entre les verbes *peser* et *coûter* ou même *courir*, verbes avec le maximum et le minimum de réussites respectivement? Quelles sont les raisons motivant les écarts significatifs entre les deux cohortes d'étudiants?

Prédicats de mesure et objet(s)

En réalité, tout porte à croire qu'il y a des verbes plus transitifs à l'origine – *peser*- que d'autres –*courir* et *vivre*-, ce qui pourrait bien expliquer l'identification d'un COD attendu pour *peser* et non prévu pour les trois autres prédicats. Le traitement des quatre verbes dans les dictionnaires en porte témoignage : hormis *peser*, classé principalement transitif et secondairement intransitif, *courir*, *coûter*, et *vivre* sont considérés transitifs uniquement dans une deuxième acception. Le contraste perçu entre les accords qui se révèlent plus spontanés, comme pour *peser*, et d'autres jugés plus embarrassants, comme pour *coûter*, mériterait bien entendu une réflexion à part, mais on peut hasarder malgré tout une observation qui peut bien rendre compte du phénomène : la fréquence d'emplois transitifs pour *peser* face aux autres verbes pour lesquels la transitivité est moins évidente.

Les données aboutissent à un autre constat : même si la problématique des CM semble peu familière au public universitaire, les étudiants espagnols font preuve d'une connaissance plus approfondie des règles d'accord, qu'ils auraient apprises lors des cours obligatoires de grammaire française. En revanche, s'agissant de leur langue maternelle, on observe chez les étudiants français une forte dose d'intuition et un degré de permissivité remarquable, ce qui pourrait bien prouver qu'ils accordent une importance moindre aux questions grammaticales, qui n'interagiraient soi-disant ni sur la communication ni sur l'intercompréhension. De surcroît, le pourcentage de S/R des étudiants français double dans certains cas –*peser*- et quintuple dans d'autres –*courir*- celui des étudiants espagnols, ce qui valide l'observation.

Au vu de ce qui précède, certains amendements s'avèrent nécessaires et utiles, autant par pertinence didactique que par analogie à d'autres langues où la correspondance son-graphie est plus intuitive. Il s'agit avant tout de faciliter l'apprentissage à un moindre coût cognitif, de rendre l'orthographe du français moins complexe, et une solution univoque nous semble être le meilleur moyen d'y parvenir. Nous proposons à la suite quelques observations tirées de notre propre recherche et des pistes de simplification des règles d'accord des PPM en sus de celles présentées par nos devanciers :

- 1) Les CM s'apparentent à des COD pour des raisons à la fois d'ordre grammatical et sémantique.
- 2) Le constat précédent nous amène à ne pas faire de distinctions entre les deux compléments à l'heure d'accorder les PPM.
- 3) Quant à la possibilité d'accorder ou de laisser immuable le PPM, quelle que soit la solution adoptée, elle doit être unique, générale et applicable à tous les cas.

4) Nous suggérons tantôt l'invariance pour toutes les occurrences, tantôt l'accord dans les cas où le complément -CM ou COD- est antéposé à la forme verbale.

Des règles artificielles et des différenciations sémantiques parfois trop fines nous poussent irrémédiablement à l'ambiguïté, à l'instabilité et au désaccord. Il faut fuir des options qui introduisent le libre choix au risque de dérouter les enseignants, les étudiants et le grand public en général. Somme toute, il s'agit de limiter les accords du désaccord.

Œuvres citées

- Abeillé, A. (1997). Fonction ou position Objet ? *Le gré des langues*, 11, 8-43.
- Alarcos Llorach, E. (1970). *Estudios de gramática funcional del español*. Madrid : Gredos.
- Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- Béguelin, M. J. (2002). Faut-il simplifier les règles d'accord du participe passé ? *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, 37, 163-189.
- Bonnard, H. (1986). *Code du français courant*. Paris: Magnard.
- Bosque, I. (1998). Sobre los complementos de medida. In N. Delbecque & C. de Paepe (Éds.), *Estudios en honor del profesor Josse de Kock* (pp. 57-73). Leuven University Press.
- Brissaud, C. & Cogis, D. (2008). L'accord du participe passé. Reconsidération d'un problème ancien à la lumière de données récentes sur l'acquisition. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (Éds.), *Congrès mondial de linguistique française* (pp. 413-424).
- Buysens, E. (1975). *Les catégories grammaticales du français*. Bruxelles : Université de Bruxelles.
- Chaurand, J. & Goosse, A. (2006). Histoire de la langue et histoire de l'orthographe. In R. Honvault-Ducrocq (Éds.), *L'orthographe en questions* (pp. 25-47). Publication des universités de Rouen et du Havre, collection Dyalang.
- CherVEL, A. (1977). *...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire des grammaires scolaires*. Paris : Payot.
- Chevalier, J. Cl., Blanche-Benveniste, Cl., Arrivé, M. & Peytard, J. (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.
- Denis, A. & Sancier-Chateau, D. (1994). *Grammaire du français*. Paris : Poche.
- Dister, A., Gruaz, C, Legros, G., Lenoble-Pinson, M., Moreau, M. L., Petit, C., Van Raemdonck, D. & Wilmet, M. (2009). *Penser l'orthographe de demain*. Paris : Conseil international de la langue française.

- Encrevé, P. et Braudeau, M. (2007). *Conversations sur la langue française*, Paris : Gallimard.
- Évrard, I. et Pino, L. (2010). Transitivité et diathèse : histoire, théorie et pratique. *Quaderns de Filologia. Estudis linguistics*, 71, 127-138.
- Fayol, M. & Pacton, S. (2006). L'accord du participe passé : entre compétition de procédures et récupération en mémoire. *Langue Française*, 151, 59-73.
- Gaetone, D. (1997). L'objet direct comme notion formelle dans la formulation des règles syntaxiques. *Travaux de linguistique*, 35, 13-20.
- Grevisse, M. & Goosse, A. (2008). *Le bon usage. Grammaire française*. 14e éd. Paris-Gembloux : Duculot-De Boeck.
- Gross, M. (1969). Remarques sur la notion d'objet direct en français. *Langue française*, 1, 63-73.
- Groupe RO (2011). Faut-il réformer l'orthographe ? Craintes et attentes des francophones. *Français et société*, 21. Bruxelles-Fernelmont : EME.
- Hanse, J. (1983). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris-Gembloux : Duculot.
- Hernanz, M^a Ll. & Brucart, J. M^a (1987). *La sintaxis (1.- Principios teóricos. La oración simple)*. Barcelona: Crítica.
- Legros, G. (2003). Pour une rationalisation de l'accord du participe passé. *Enjeux*, 58, 117-140.
- Legros, G. (2009). Au commencement était le participe passé. Pour une mise en perspective institutionnelle. In A. Dister, C. Gruaz, G. Legros, M. Lenoble-Pinson, M. L. Moreau, C. Petit, D. Van Raemdonck & M. Wilmet (Éds.), *Penser l'orthographe de demain*. Paris : Conseil international de la langue française.
- Manesse, D. & Cogis, D. (2007). *Orthographe à qui la faute ?* Paris: ESF éditeur.
- Marsac, F. & Pellat, J. C. (2013). *Le participe passé entre accords et désaccords*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
- Melis, L. (2001). Les compléments nominaux des verbes de mouvement intransitifs et la constellation de l'objet. In C. Buridant, G. Kleiber & J. C. Pellat (Éds.), *Par monts et vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux* (pp. 243-258). Louvain-Paris : Peeters.
- Melis, L. (2006). Entre verbes transitifs et copules. Les verbes à quasi-complément caractérisant. In M. Riegel, C. Schnedecker, P. Swiggers & I. Tamba (Éds.), *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à George Kleiber pour son 60e anniversaire* (pp. 233-251). Leuven-Paris-Dudley : M.A.
- Pino, L. (2004). L'objet interne existe-t-il? *La linguistique*, 40(2), 53-64.
- Poupardin, C. (1996). Les embarras de l'analyse grammaticale : l'exemple du COD. *L'information grammaticale*, 68, 50-52.

- Riegel, M., Pellat, J. C. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Riegel, M. (2006). Grammaire et cognition : à propos des compléments dits d'objet interne. In S. Widlak (Éd.), *La pensée et la langue* (pp. 44-55). Cracovie : Wydawnictwo Naukowe.
- Riegel, M. (2008). Ces étranges objets internes qui ne sont ni des objets ni internes. In O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolle, J. François & C. Schnedecker (Éds.), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes* (pp. 37-53). Berne/Berlin: Peter Lang.
- Riegel, M. (2010). Cet étrange objet de nos délires... linguistiques. In E. Richard, M. C. Le Bot, M. Schuwer & F. Neveu (Éds.), *Aux marges des grammaires. Mélanges en l'honneur de Michèle Noailly* (pp. 161-178). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Sánchez López, C. (1999). Los cuantificadores: clases de cuantificadores y estructuras cuantificativas. In I. Bosque & V. Demonte (Eds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, vol.1: *Sintaxis básica de las clases de palabras* (pp. 1025-1128). Madrid: Espasa-Calpe.
- Vassant, A. (1994). Le complément d'objet direct: essai d'étude syntaxique et sémantique. *Le gré des langues*, 7, 22-47.
- Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Louvain : Hachette-Duculot.
- Wilmet, M. (1999). *Le participe passé autrement. Protocole d'accord, exercices et corrigés*. Paris-Bruxelles : Duculot-De Boeck-Larcier.
- Wilmet, M. (2009). L'accord du participe passé. Projet de réforme. In A. Dister, C. Gruaz, G. Legros, M. Lenoble-Pinson, M. L. Moreau, C. Petit, D. Van Raemdonck & M. Wilmet (Éds.), *Penser l'orthographe de demain* (pp. 8-34). Paris : Conseil international de la langue française.

Résumé

L'étude aborde la problématique de l'accord du participe passé des verbes dits métrologiques en français. Nous tenterons d'éclairer le statut ambigu du segment avec lequel s'effectue l'accord afin de déterminer s'il s'agit d'un vrai objet (COD) ou d'un autre type de complément. Partant des données obtenues lors d'une enquête linguistique adressée à des étudiants français et espagnols de la Faculté de Philologie, nous essaierons de déceler les raisons qui poussent nos étudiants à respecter ou à enfreindre le protocole d'accord du participe passé des verbes conjugués avec *avoir* (*Vaux Av*). Nos résultats confirmeront qu'il est grand besoin de simplifier les règles

Prédicats de mesure et objet(s)

d'accord existantes parce qu'elles sont artificielles, peu transparentes et qu'elles manquent enfin d'une base grammaticale ferme et solide.

Mots-clés : accord(s), objet, participe passé, complément de mesure, verbes métrologiques

Abstract

Measure verbs and object(s)

This paper aims to study past participle agreement of measure verbs in French. An attempt will be made to clear up the ambiguous status of the segment that agrees with the past participle of these verbs to determine whether this segment functions as a direct object (DO) or as any other complement. Based on the data obtained from a linguistic survey conducted at the Faculty of Philology and addressed to French and Spanish students, we will try to clarify the reasons why our students meet or violate the grammatical rules of the agreement of the past participle of these measure verbs with the auxiliary *avoir*. Our results will confirm the need to simplify these matching rules both for being artificial and opaque and, in many cases, and for lacking a solid grammatical base.

Keywords: verbal agreement, object, past participle, measure complement, measure verbs

Adresse des auteurs:

Laura Pino Serrano, Nuria Rodríguez Pedreira
Facultade de Filoloxía
Dpto Filoloxía Francesa e Italiana
Av. Castelao, s/n, Campus Norte
E 15782- Santiago de Compostela- La Coruña
Espagne
laura.pino@usc.es
nuria.rodriguez@usc.es

* Nous tenons à exprimer nos remerciements aux évaluateurs anonymes pour leurs remarques judicieuses.

ⁱ Verbes introduisant une évaluation quantitative de temps, de poids ou de prix, entre autres. Dans la présente étude, nous examinerons les verbes *courir*, *coûter*, *peser*, *vivre*.

ⁱⁱ Citation de Chervel (1977) à l'appui :

Le régime direct va devenir une notion centrale de la grammaire scolaire, induire toute une syntaxe des fonctions et restructurer autour de celle-ci tout l'enseignement grammatical. Notion syntaxique plus nécessaire encore que celle de sujet. Car l'accord du verbe avec son sujet est, lui, solidement installé dans l'usage oral... Fondée sur le régime direct, l'orthographe des participes va engendrer toute une syntaxe fonctionnelle dont on n'a pas encore la moindre idée (pp. 46-47).

ⁱⁱⁱ Grevisse & Goosse (2008) allèguent: « On raisonne souvent en arguant des interrogatifs substituables :...*a coûté quoi ?* ou *a coûté combien ?* Mais *quoi* n'est pas exclusivement objet direct [...] ni *combien* complément adverbial : *Combien t'a-t-il donné ?* » (p. 1172).

^{iv} Des publications récentes font largement état du cadre historique de l'accord du participe passé en français, en soulignant « les résistances qui l'ont toujours entouré » (Brissaud & Cogis, 2008, p. 2) et les difficultés posées dans le cadre de l'apprentissage de la langue. Cela est particulièrement saillant lorsque le participe passé est employé avec *Vaux Av* ou quand celui-là intervient dans une construction pronominale. Pour une synthèse détaillée, voir les travaux de Wilmet (1999), Béguelin (2002), Grevisse & Goosse (2008), Chaurand & Goosse (2006), Encrevé & Braudeau (2007), Brissaud & Cogis (2008).

^v Cf. Grevisse & Gosse (2008, p. 1172) et Hanse (1983, pp. 676-677) pour un développement similaire des compléments fonctionnant avec le verbe *vivre*.

^{vi} Grevisse & Goosse (2008, p. 1172).

^{vii} Ne concernant pas l'objet de notre analyse et pour des raisons évidentes d'espace, nous n'allons pas considérer cette consigne. Nous renvoyons au chapitre III de Wilmet (1999) pour une présentation minutieuse de la question.

^{viii} Wilmet (1999, p. 37) parle d'*accord par défaut* plutôt que d'*absence d'accord* ou de *non-accord* parce qu'il considère que le PP soi-disant non accordé prend quand même les marques de genre et de nombre des participes accordés avec un support masculin singulier. Ce serait le cas de participes sans support, entre autres.

^{ix} Pour plus de détails se reporter à l'aide-mémoire de Wilmet (1999, p. 111) et à son tableau comparatif (1999, pp. 112-116).

^x Enquête menée à la Faculté de Philologie de l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle pendant l'année universitaire 2011-2012.

^{xi} À l'appui, deux commentaires de deux étudiantes de Licence (LLCE) : « Je ne me souviens plus de la règle d'accord, mais est-ce qu'une lettre muette change le sens d'un mot ? » ; « Je trouve ce test très difficile (sic) car je pense avoir complètement oublié la règle et toutes les phrases sont assez semblables et pourtant...non ».

^{xii} L'observation n'est pas banale si l'on s'en tient à la règle fluctuante en usage pour le verbe *vivre* (cf. 2.1.). S'impose visiblement le besoin d'unifier les règles d'accord pour les quatre verbes, et ceci afin de faciliter leur assimilation.

Prédicats de mesure et objet(s)

^{xiii} Ceux de Philologie Française dont le français est la langue étrangère.

^{xiv} Ceux de LLCE qui ont le français comme langue maternelle.

^{xv} Pour les critères de réponse : Sujet(FR) = sujet (antéposé) fausse réponse ; CC= complément circonstanciel antéposé ; Pas de COD = absence de COD antéposé ; COD après = COD postposé ; COD avant = COD antéposé ; Accord sujet = accord avec le sujet ; RI = réponse incohérente ; Pas de COI = absence de COI ; COD(FR) = COD (antéposé) fausse réponse.

^{xvi} Nous considérons comme des erreurs les accords fautifs (A et C), justifiés ou non, ainsi que les invariances argumentées de façon erronée ou incongrue (B et D). Les S/R sont comptabilisées à part, mais ne sont pas indiquées sur le graphique (fig. 4).

^{xvii} Trois répliques sont particulièrement saillantes : « Le COD n'a pas la fonction de COD ! » (24), et la mise en exergue du type « on ne fait pas l'accord car le *que* n'est pas un COD », ou « il est déjà accordé ! » (29).

^{xviii} Un étudiant signale en (22) : « J'hésite, naturellement, j'accorderai mais aucune règle ne me vient ».

^{xix} L'accord est justifié par le questionnement : « Qu'est ce qui a vécu ? L'homme donc non-accord », tel que le montre la réponse de l'un des témoins dans (26).

^{xx} Les réponses analysées parlent même de la présence d'un antécédent tenant lieu de sujet de la phrase. En (21), (22) et (23) se glissent en sus des erreurs de genre.

^{xxi} D'où l'analyse des occurrences B et D comme des NAE.

^{xxii} Cf. 3.2.1. pour des exemples similaires où l'interprétation de la marque indue est douteuse : (9b), (10b), (12), (14b), (19b).

^{xxiii} À savoir, les NAE proprement dits et les NAR correspondant à de fausses réussites.